

RCS : ANNECY
Code greffe : 7401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

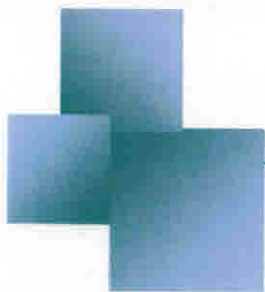
REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANNECY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2009 B 00243
Numéro SIREN : 510 485 402
Nom ou dénomination : A & B SERVICES

Ce dépôt a été enregistré le 24/06/2021 sous le numéro de dépôt A2021/005531



A & B SERVICES

SARL au capital de 162.000 euros

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION

SARL A & B SERVICES

**SARL au capital de 162.000 euros
Siège social : 1165 route d'Alberville
74320 SEVRIER
RCS ANNECY 510 485 402**

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION SUR LA TRANSFORMATION DE LA SARL EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

SAS AUDIT PMA

*Société de Commissaires aux Comptes
Inscrite à la Compagnie Régionale de LYON*

226 rue de l'écossais – 69400 LIMAS

SAS AUDIT PMA
Société de Commissaires aux Comptes
Inscrite à la Compagnie Régionale de LYON

SARL A & B SERVICES

Siège social : 1165 route d'Alberville – 74320 SEVRIER
Capital social : 162.000 euros

Rapport du Commissaire à la transformation de la SARL A & B SERVICES en Société par Actions Simplifiée.

Aux associés,

En exécution de la mission de commissaire à la transformation qui nous a été confiée par désignation unanime des associés en date du 17 juin 2021, en application des dispositions des articles L223-43 et L224-3 du Code de Commerce, nous avons établi le présent rapport afin de vous faire connaître notre appréciation sur la situation de votre société, la valeur des biens composant l'actif social, les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes. Ces diligences requièrent la mise en œuvre de travaux destinés à contrôler les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation, à analyser les avantages particuliers stipulés et à vérifier que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Cette vérification a aussi consisté à s'assurer que des éventuels faits ne sont pas de nature à remettre en cause la continuité d'exploitation.

Appréciation de la valeur des biens composant l'actif social et les avantages particuliers

Sur la base du dernier bilan établi au 31 décembre 2020, des chiffres récents qui nous ont été communiqués et des indications de la direction, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Continuité d'exploitation

Dans le cadre de la transformation envisagée, la situation de votre société, telle qu'elle est analysée, n'appelle pas d'observation de notre part, en particulier au regard de la continuité d'exploitation.

Fait à Limas,
Le 20 juin 2021

Le Commissaire à la transformation

AUDIT PMA

Représentée par
Emmanuel MEUNIER

